

POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Chaque employeur du groupe Flex|N|Gate s'engage à offrir des conditions de travail sûres et saines à ses propres employés et parties prenantes, ainsi qu'à prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles, et en assume la responsabilité. Aucun atout n'est plus important pour le succès continu de chaque employeur que les personnes qui contribuent à notre culture d'entreprise axée sur la sécurité et la santé.

Cet engagement se concrétise par la mise en œuvre quotidienne d'une culture de sécurité forte, avec une attention particulière portée aux points suivants :

Engagements de la direction

- Les dirigeants à tous les niveaux sont responsables et doivent rendre compte des engagements de chaque employeur.
- Les dirigeants mobilisent toutes les ressources raisonnablement nécessaires et fixent des objectifs annuels visant à réduire les incidents liés à l'employeur.

Engagements de la direction – Conditions de sécurité, formation et conformité

Chaque responsable s'engage, pour chaque employé dont il a la charge, à :

- Maintenir des conditions de travail et des équipements sûrs et conformes.
- Veiller à ce que les employés soient formés aux pratiques et procédures de travail sécuritaires.
- Veiller à ce que les sous-traitants, les fournisseurs et les visiteurs respectent les lois, les réglementations et les normes internes en matière de santé et de sécurité applicables.
- Respecter l'ensemble des exigences légales et autres, des réglementations, des normes d'entreprise et des procédures relatives aux questions de santé et de sécurité, notamment, mais sans s'y limiter : les équipements de protection individuelle, la sécurité des machines, la préparation aux situations d'urgence, la gestion des incidents et des accidents, l'ergonomie du lieu de travail, la manipulation sécurisée des produits chimiques, la protection contre les incendies, les espaces confinés et la sécurité électrique.
- Recueillir et encourager les consultations et la participation des travailleurs, ainsi que, le cas échéant, des représentants des travailleurs auprès de chaque employeur.

Engagements des employés - Pratiques de sécurité communes

- Les employés doivent travailler en toute sécurité et signaler sans délai toute situation ou tout comportement dangereux à la direction.
- Les employés doivent adhérer à nos engagements en faveur de « Zero In On Safety » et à nos 5 principes fondamentaux de sécurité.

Engagements communs - Amélioration continue

Chaque employeur de Flex|N|Gate et ses employés s'engagent conjointement à :

- Concevoir et adapter les processus, les pratiques de travail et les systèmes qui favorisent la santé, la sécurité et l'ergonomie.
- Améliorer le système de gestion de la santé et de la sécurité en utilisant des processus d'évaluation des risques afin d'éliminer les dangers et de réduire les risques pour la santé et la sécurité.
- Collaborer avec les organisations compétentes qui fournissent un soutien spécialisé en matière de santé et de sécurité au travail à ses entreprises.

Autorisé par :



Shahid R. Khan PDG,
président et
Directeur des opérations



Kevin Deacon
Directeur exécutif
Qualité / EHS

Directeur de la fabrication

Directeur général

Date de révision : 28 août 2023

Rév. n°

8

Cette politique est révisée chaque année, est accessible au public et est affichée sur les panneaux d'information sur la sécurité de l'usine. Les copies imprimées de ce

document sont destinées à un usage interne uniquement ; une version contrôlée à jour se trouve dans le système de contrôle des documents.

Ce document s'applique à toutes les installations du groupe mondial Flex|N|Gate, qui opère sous des noms commerciaux tels que Flex-N-Gate, Ventra, Master Guard, Guardian West, DAFE, Tubs, GYPSA, Pyramid Peak, X-Cel et Vari-Form.

1386-6194-2532, vol. 2